



APPEL A CANDIDATURE DOCTORAT CIFRE À LA VILLE DE GRENOBLE

Construire une assise scientifique pour lutter contre le racisme et les discriminations

L'accueil de doctorants CIFRE au sein de la Ville et du CCAS de Grenoble

La Ville de Grenoble et son CCAS développent une politique volontariste d'accueil de doctorant-es CIFRE, dont les sujets de thèse portent sur les questions prioritaires de la municipalité.

Le dispositif CIFRE favorise l'insertion professionnelle des doctorant-es en les plaçant en situation d'emploi durant leur parcours de formation par la recherche, tout en encourageant les projets de collaboration entre laboratoires de recherche et les collectivités. Intégrés dans un service dont l'activité concerne directement leur sujet de recherche, ces jeunes chercheur-es bénéficient d'un point de vue unique sur les activités d'une collectivité territoriale en lien direct avec les acteurs locaux et les habitants de la commune. Leur action dans la mise en œuvre des politiques publiques locales ainsi que leurs travaux de recherche dotent la collectivité grenobloise d'une force de réflexion et d'analyse sur le développement de ses politiques publiques.

L'activité des doctorants CIFRE est consacrée à 100 % à la réalisation de leur thèse et à des missions confiées par la Ville et le CCAS en lien avec leurs travaux de recherche. Leur temps de travail (35 heures hebdomadaires) se répartit entre les locaux de la collectivité et ceux de leur laboratoire de rattachement.

Procédure et calendrier de sélection

La Ville de Grenoble et son CCAS proposent 10 thématiques de recherche à partir desquelles les candidat-es peuvent soumettre un projet de thèse CIFRE. Selon les thématiques, les disciplines pourront être les suivantes : sociologie, anthropologie, sciences politiques, sciences de l'éducation, psychologie, géographie, droit, économie, etc.

Les candidatures doivent parvenir à la Ville avant le 20 octobre 2023. Un comité de sélection, composé notamment par les chargées de mission Observation sociale et Evaluation des politiques publiques et présidé par le Directeur Général des Services, procédera au choix de 3 candidat-es pour la promotion 2024-2027, après échange avec le doctorant, sa direction académique et les référents opérationnels au sein de la Ville, en décembre 2023. Les dossiers retenus seront envoyés en janvier 2024 à l'ANRT. Les embauches auront lieu au plus tôt en 2024, une fois les dossiers validés par l'ANRT.

L'accueil des doctorant-es au sein d'une collectivité déjà structurée autour de missions d'observation, d'évaluation et de recherche

La Ville de Grenoble et son CCAS développent depuis plusieurs années des compétences en matière d'observation et d'évaluation des politiques publiques. En apportant une meilleure connaissance des publics et des problématiques à l'œuvre sur le territoire, ainsi qu'un éclairage sur la manière dont les usagers et les professionnel-les se saisissent des dispositifs et des politiques de la Ville et du CCAS, ces missions constituent des instruments d'aide à la décision. Des travaux d'études et d'évaluations sont ainsi réalisés dans les différents champs d'intervention de la collectivité et s'appuient sur des méthodes et outils issus des sciences sociales.

Les missions Observation sociale et Evaluation des politiques publiques co-animent au sein de la collectivité un réseau d'échanges, de partage et de valorisation scientifique des travaux menés en la matière. Cette dynamique associe pleinement les doctorant-es Cifre de la Ville, au nombre de 5 en juillet 2023.

Thématique de recherche : Construire une assise scientifique pour lutter contre le racisme et les discriminations

1. La Ville de Grenoble souhaite se doter d'une assise scientifique solide avant de définir sa politique de lutte contre le racisme et les discriminations (particulièrement en matière d'origine, et en lien avec les questions de genre, d'âge, d'orientation sexuelle, de handicap, du lieu d'habitation, etc.) et son rôle dans l'écosystème grenoblois. Cette politique nécessite de mieux connaître les contours des discriminations à l'œuvre sur le territoire et auprès de ses publics : comment les discriminations s'imbriquent-elles concrètement ? Comment l'administration, et ses opérateurs, sont-ils eux-mêmes à l'origine de discriminations ? Quel rôle jouent les acteurs de terrain dans le repérage des discriminations et l'accompagnement des victimes ? Comment les vécus individuels et collectifs des victimes peuvent-ils nourrir la politique ? Quels sont les impacts des actions en matière de lutte contre les discriminations sur les publics visés ? La recherche devra ainsi permettre à la collectivité de construire une grille de lecture commune pour définir et objectiver les situations de racisme et de discrimination, d'unifier les pratiques, et d'en faire une politique publique pleinement intégrée (à l'image de la politique de l'égalité femmes-hommes), systémique (emploi, logement, éducation, santé...), et complémentaire avec les actions portées par les associations du territoire.

Direction de rattachement : Mission égalité des droits, Direction du développement social et territorial (Ville)

Contact : med@grenoble.fr

Conditions d'emploi

- **Catégorie :** A
- **Cadre d'emploi :** Attaché territorial
- **Fonctions :** doctorant-e CIFRE
- **Quotité du poste :** 100%
- **Durée :** 3 ans

La collectivité ne verse aucune contribution financière directe aux laboratoires de rattachement des doctorants.

Conditions d'éligibilité

- Le/la candidat-e devra avoir obtenu le grade de master à la date d'effet de la CIFRE
- Le/la candidat-e ne peut pas être déjà docteur-e, avoir débuté une autre thèse, avec ou sans le bénéfice d'un autre dispositif de financement de thèse, quelle qu'en ait été sa durée.
- Seules les candidatures avec un projet de recherche en sciences humaines et sociales seront étudiées.
- Le terrain de projet de recherche doctorale devra impérativement avoir lieu à Grenoble.

Dossier de candidature

Merci de joindre deux documents contenant :

- 1) le CV du/de la candidate
- 2) Présentation du projet de thèse (6 pages max.) comprenant les informations et rubriques suivantes :
 - Les noms du/de la directeur-riche de recherche, du laboratoire et de l'école doctorale de rattachement
 - Le descriptif du projet de recherche
 - La méthodologie et le calendrier envisagés
 - L'intérêt de la collaboration avec la Ville et le CCAS de Grenoble pour la réalisation du projet de recherche
 - L'intérêt du projet de recherche pour la Ville et le CCAS de Grenoble
 - Une bibliographie succincte
 - La lettre de recommandation du/de la directeur-trice du laboratoire de rattachement

Dépôt des candidatures auprès de contact-cifre@grenoble.fr

ou sur la [plateforme de recrutement](#) en sélectionnant **CIFRE** dans la rubrique **Type de poste**, en insérant votre projet de thèse à l'emplacement de la « lettre de motivation ».

Date limite de dépôt des candidatures : le 20 octobre 2023

Contacts :

- Pour toute question relative au dispositif Cifre au sein de la collectivité : contact-cifre@grenoble.fr
- Pour toute question relative à une thématique de recherche : se référer aux contacts indiqués ci-dessus

